
tech&bio
JOURNÉE TECHNIQUE
Inscription obligatoire
Participation gratuite et repas offert
SE DIVERSIFIER ET INNOVER EN BIO
Les clés de réussite sur sa ferme
Jeudi 05 Nov. 2026 9h-16h30
26140 Anneyron
CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
SUD RHÔNE ALPES
Agribiodrôme
clusterbio Auvergne-Rhône-Alpes
+ D'infos : 04 75 82 40 23 I stephanie.pelat@drome.chambagri.fr
www.tech-n-bio.com

SAVOIR MONTER LE PLAN DE FINANCEMENT DE SON PROJET ET IDENTIFIER LES AIDES EXISTANTES

Vanessa MORFIN et Lionel MILAN – Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
Agathe MÉRAND – Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

LE PORTEUR DE PROJET

Votre situation personnelle

Qui êtes-vous ?

- Situation matrimoniale, profession du conjoint, endettement personnel existant, à venir… (besoins privés)
- Etudes, stages, expériences professionnelles

Pourquoi et comment vous est venue l'idée de ce projet ?

→ Cela permettra à vos potentiels collaborateurs financiers de vous connaître pour bien appréhender votre projet et le contexte de sa mise en œuvre

VOTRE PROJET

Nature, description du projet, forme juridique, moyens de production

Etudes préalables (approche commerciale, technique…)

L'économie du projet

L'organisation du travail

Ces éléments permettent au décideur du dossier de vous conseiller et de valider au mieux :

- La cohérence des financements (durée, apport, subvention, répartition dans le temps…)
- La cohérence entre la réalité du terrain et la prévision (niveau de production, rendement, prix de vente, débouchés commerciaux…)

QUEL EST VOTRE PROCHAIN INVESTISSEMENT ?

QU’EST-CE QU’UN PLAN DE FINANCEMENT ?

PLAN DE FINANCEMENT

INVESTISSEMENTS			SUBVENTIONS			FINANCEMENT					
Date	Nature	Montant	Nature	Montant	t^x subv	Éc.	Prêt	Taux	Durée	Différé	Autofinanc.
TOTAL ANNEE 1		0,00 €	/	0,00 €	/	/	0,00 €	/	/	/	0,00 €
TOTAL ANNEE 2		0,00 €	/	0,00 €	/	/	0,00 €	/	/	/	0,00 €
TOTAL ANNEE 3		0,00 €	/	0,00 €	/	/	0,00 €	/	/	/	0,00 €
TOTAL ANNEE 4		0,00 €	/	0,00 €	/	/	0,00 €	/	/	/	0,00 €
TOTAL GENERAL		**0,00 €**	/	**0,00 €**	/	/	**0,00 €**	/	/	/	**0,00 €**

BESOINS

RESSOURCES

CARACTÉRISATION DES BESOINS

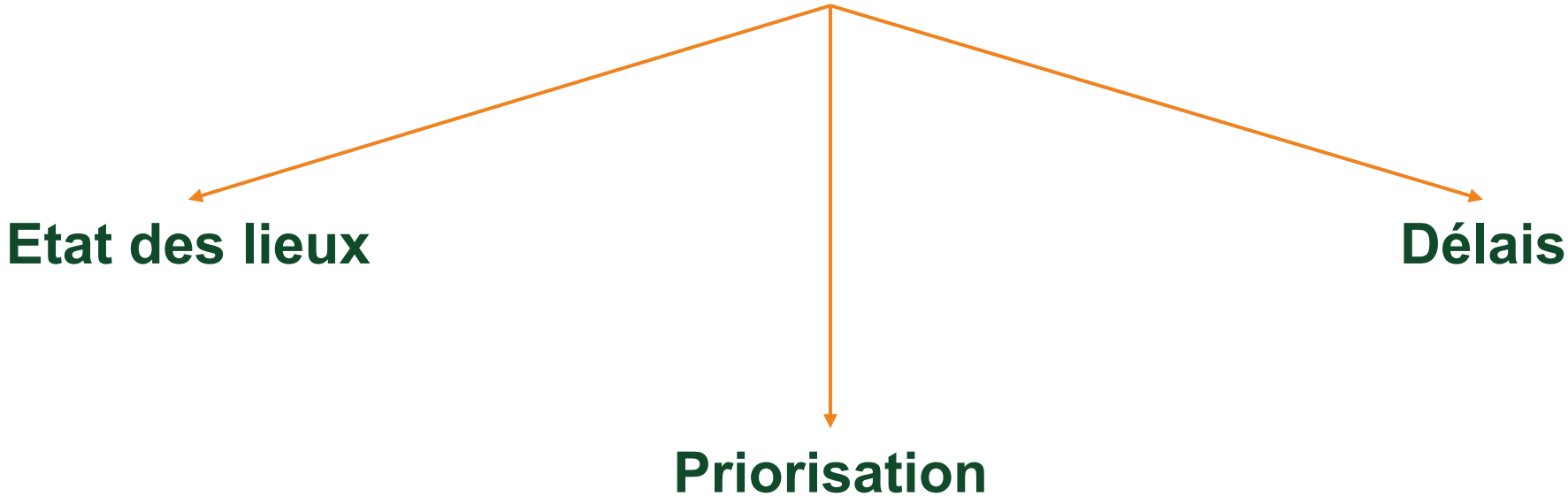

LES SUBVENTIONS

Cofinancé par l'Union européenne

FEADER 23-27

Investissements > 10k€ HT
Un à deux appels par an

Plans filières 23-27

Investissements < 10k€ HT
Commissions au fil de l'eau
Complémentaire avec FEADER

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

FranceAgriMer 23-27

Un appel par an

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Points de vigilance

- Critères d'éligibilité
- Dépôt de la demande avant tout investissement
- Grille de sélection
- Obtention non garantie
- Délais de traitement et de versement

Vous pouvez retrouver la liste de toutes les subventions existantes sur aides-agri.beta.gouv.fr

LES DIFFÉRENTS FINANCEMENTS

Apports « internes »

Apport personnel

Autofinancement

Associé non exploitant

Apports « externes »

Prêt bancaire

Prêt familial

Financement participatif

LES FINANCEMENTS EXTERNES

Les prêts MLT > 12 mois

- Moyen terme classique souscrit chez le banquier
- Les prêts souscrits directement auprès d'un concessionnaire de matériel agricole
- Le crédit-bail, financement sous forme de location longue durée avec option d'achat
- Le financement participatif, sous forme de don, d'un prêt ou d'une prise de participation dans le capital de votre entreprise

Les prêts CT < 12 mois

- Financement du cycle d'exploitation
- Avance de subvention ou TVA

L'ACTIVITÉ PEUT-ELLE SUPPORTER CET INVESTISSEMENT ?

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

Annuités

→ Annuités/EBE < 40%,
Ratio satisfaisant

Prélèvements privés

Marge de sécurité

→ Conforte la trésorerie

→ Permet d'investir

QUELS LEVIERS SI LE RISQUE EST TROP IMPORTANT ?

Multiplier les devis
Étudier le marché

Décaler l'investissement
Conforter la trésorerie
Attendre la fin de certaines annuités

Acheter d'occasion
Diminuer le montant de l'investissement
Attention, inéligible aux subventions

Demander une avance de TVA
Conforter la trésorerie
Assurer le fonds de roulement

Mutualiser le matériel
Via l'entraide, une CUMA ou un achat partagé
Attention, prévoir une convention pour protéger les parties

Penser au crédit-bail
Payer un loyer avec option d'achat
Lisser l'investissement

Prêt d'honneur Initiactive
Prêt de trésorerie à taux 0%, à titre personnel
Assurer le fonds de roulement

À RETENIR

De quoi ai-je réellement besoin ?

Comment vais-je le financer ?

Mon activité peut-elle supporter cet investissement ?

C’est ce qui me permet de construire un plan de financement cohérent

CONTACTS

Vanessa MORFIN, Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

vanessa.morfin@ca-sudrhonealpes.fr

Lionel MILAN, Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

lionel.milan@ca-sudrhonealpes.fr

Agathe MÉRAND, Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

agathe.merand@ardeche.chambagri.fr

tech&bio
JOURNÉE TECHNIQUE

Merci pour votre participation !

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
SUD RHÔNE ALPES
Agribiodrôme
clusterbio Auvergne-Rhône-Alpes

+ D'infos : 04 75 82 40 23 I stephanie.pelat@drome.chambagri.fr
www.tech-n-bio.com